

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Douai (59500)

Réponses de Jacques Brenot, au nom de la liste « Vision d'Avenir Douai Géant »

– le 09/03/2020 à 12:21 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je suis indécis-e

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 600000 euros

Des contacts réguliers entre la mairie et l'association existent, il convient de les poursuivre

Le plan vélo de Douai n'est qu'un plan. Avec les équipes techniques de la ville nous réaliserons un véritable programme cyclable pour la ville de Douai. Les acteurs de toutes les mobilités seront associés aux réunions de suivi et d'avancement. Nous restons indécis sur le financement que vous souhaitez, qui se monte à 15€ par personne par an. C'est plus du double que ce qui est consacré dans les villes qui ont une bonne politique cyclable, c'est pourquoi nous ne nous engageons pas sur cette action, et restons indécis.

Évidemment ce budget annuel n'est pas figé, et en fonction du plan cyclable, il pourra être amendé .

Nous commencerons par un budget alloué aux actions spécifiques de ce plan cyclable avec 10€ max par personne par an, soit un peu moins de 400k€

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

bonne communication actuellement avec le service voirie

La personne en charge de l'ensemble des mobilités sera aussi la référente vélo.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Au regard des actions 1 et 2, ce sera mis en place

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Dans le cadre du programme Alvéole, une formation dispensée par DDV est prévue pour les employés municipaux

Les techniciens municipaux se doivent d'être à jour de leurs connaissances sur les normes et recommandations en vigueur. Il me semble que c'est déjà le cas.

Si DDV a la capacité d'assurer des formations qualifiantes, pourquoi pas.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Poursuivre l'aménagement des boulevards et améliorer la sécurité des ronds points principaux : place l'Herillier, place d'Haubersart....

Dans le cadre des actions qui auront été définies au plan cyclable à venir, les points particuliers cités seront traités et éventuellement réaménagés.

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue du faubourg de Béthune

La possibilité de création de nouvelles pistes sera étudiée dans le plan cyclable de la ville, car c'est à notre sens l'aménagement qui assure la meilleure sécurité au cycliste urbain, quel que soit son âge. La rue du Faubourg de Béthune présente quelques intersections ou une amélioration de la piste est possible.

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des itinéraires des extérieurs vers la gare

La liaison entre la place Carnot et la gare via la rue Faidherbe est impossible et pourtant très pratiquée !

En cours des faubourgs vers le centre ville

Un jalonnement des itinéraires et voies cyclables, soit en temps de parcours, soit en km, est une action qui sera inscrite dans le plan cyclable.

Elle complétera les itinéraires déjà identifiés existants.

Il n'y a pas de rue Faidherbe à Douai, mais il y a un boulevard, situé entre la place d'haubersart et le rond point de "l'orange bleue"

La liaison entre la place Carnot et la gare est déjà réalisée par une piste bidirectionnelle dans la rue Fleury Proust.

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines la sortie de Douai vers les grands axes reste dangereuse

Le franchissement du pont d'Esquerchin est ubuesque

Rue d'Aniche puis avenue Roger Salengro : pas d'équipement spécifique pour les vélos ; la chaussée est trop étroite, les automobilistes mordent sur la voie propre du BHNS pour doubler les cyclistes.

vers Lambres, Sin le Noble, Cuincy, Esquerchin, Waziers...

Les liaisons avec les communes alentour (Lambres, Sin le Noble, Cuincy, Esquerchin, Waziers) seront à vérifier avec le SMTD (qui a déjà établi un schéma de déplacements cyclable à l'échelle de l'agglo), ainsi que les autres partenaires voirie, dont le département du Nord.

Le franchissement du pont d'Esquerchin se fait sur une piste en ligne droite! Vous voulez sans doute évoquer les pistes autour des ronds points aux extrémités.

L'accès des bicyclettes sur la voie BHNS doit être mis en expérimentation.

Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers : Quartier Caux, quartier Vauban

La manière la plus simple d'inciter à la pratique du vélo est de montrer aux utilisateurs et futurs utilisateurs qu'ils peuvent stationner leurs vélos en sécurité, quel que soit le quartier de Douai, et le retrouver ensuite.

Nous multiplierons les aires de stationnement vélos (arceaux et box).

Action n°10 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. les entrées, sorties et les abords des boulevards sont à revoir

Ces actions importantes feront partie du plan cyclable à venir.

Nous solliciterons ces fonds de l'état pour établir des connexions avec les quartiers excentrés, tels Frais-marais, la Clochette et aussi Faubourg de Cambrai.

Action n°11 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

en particulier rue de Tournai

Le site web de la ville MA RUE DOUAI associé aux signalements des différents problèmes de la cité devra être porté en version mobile, afin d'être encore plus accessible au public.

Les travaux réalisés sur l'espace public de la ville devront disposer d'un alinéa dans leur liste de prix, voire un chapitre sur le respect de la continuité des flux de véhicules et des personnes. Nous essaierons d'insérer en dur cette disposition dans les futurs marchés de travaux, sinon dans leurs annexes.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Le dernier plan de circulation de la ville de Douai a déjà bien désamorcé ce problème.

Des ajustements pourront être fait, au cas par cas.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Les camions et semi-remorques seront interdits en ville en journée, ils ont déjà des tranches horaires pour effectuer leurs livraisons

Mais on ne pourra pas interdire les bus ni les autocars...

Il faut aussi que les cyclistes et les piétons soient sensibilisés au phénomène.

Nous comptons sur DDV pour réaliser ces informations de sensibilisation lors de ses futures manifestations vélo.

Action n°14 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Voir l'action 12.

Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. déjà en place en grande partie

La ville de Douai est en passe de devenir une ville 30km/h.

Cette disposition sera généralisée dans le reste des quartiers résidentiels ou cette mesure n'a pas encore été instaurée.

Les travaux de modification de voiries se feront au fur et à mesure.

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Rue de la Mairie, la cohabitation piétons vélos n'est pas évidente

Le croisement rue de Bellain, rue de la Mairie et place d'Armes n'est pas sécurisant

Les sens de circulation seront étudiés dans les actions 12 et 14.

La sécurité des enfants au droit des écoles fera partie des obligations de notre équipe.

Plus encore puisqu'il est envisagé que les primaires sachent se déplacer de manière autonome à vélo en fin de cycle scolaire pour aller en 6è.

Action n°17 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

En ciours

Avec le passage à la ville à 30km/h, les double sens sont créés de facto.

Les autres types d'aménagements seront généralisés partout où il sera possible, avec accord des différents gestionnaires des voiries concernées.

Nous serions intéressés de savoir où vous souhaiteriez installer de nouveaux "cédez le passage au feu rouge" et "sas vélo".

Action n°18 : je m'engage

Mener des expérimentations de signalisation : Poursuivre la pose de panneau prioritaire tourne à droite et tout droit pour les vélos

exemple : rue de Cambrai

La pose des panneaux « cédez le passage vélo au feu rouge » sera effectuée en concertation avec les gestionnaires des voiries correspondantes. Nous insisterons sur leur nécessité le cas échéant.

Nous serions intéressés de savoir où vous souhaiteriez installer de nouveaux "cédez le passage au feu rouge".

Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. av du Marechal Leclerc, rue du Gouvernement

Les expérimentations menées à l'étranger et en France sont concluantes sur les établissements du primaire, cela ne concerne pas les collèges ni les lycées, qui ne sont pas gérés par la ville. Le blocage temporaire des rues menant aux écoles sera expérimenté, au cas par cas. Il pourra devenir pérenne si l'expérimentation s'avère concluante.

Action n°20 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement vélo : développer les équipements avec le programme Alvéole.

L'offre de stationnement vélo à Douai est insuffisante, les zones actuelles seront augmentées, et de nouveaux emplacements seront créés. Soit sous forme d'arceaux, soit sous forme de Boxes, soit sous forme de parking relais (15 places)
Le programme Alvéole sera sollicité sur ce point.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé En cohérence avec les stations du BHNS, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les ascenseurs de la gare ne permettent pas d'y entrer un vélo

Le parking de la Maison du Vélo et de la Mobilité (MVM) n'est pas accessible à tous les usagers de la bicyclette. Nous engagerons la discussion avec le SMTD de manière à permettre à tout usager cycliste (occasionnel ou régulier) de pouvoir accéder à cet aménagement.

Le principe de stationnement vélo, en relais ou de rabattement le long de la voie BHNS, sera inscrit dans la plan cyclable de la ville, mais sera sûrement mieux pris en charge directement par le SMTD, chargé d'organiser la politique de mobilité de l'agglomération. Néanmoins nous porterons attention à ce que ces aménagements soient inscrits et réalisés.

Bien que n'entrant pas dans la compétence municipale mais étant à charge de la SNCF et de la Région, un vélo 28'' avec 2 sacoches entre sans difficulté dans les ascenseurs de la gare SNCF de Douai. (testé et vérifié)

Action n°22 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Avec le programme gouvernemental qui oblige les élèves en fin de primaire à savoir rouler à vélo, cette disposition ne me paraît pas indispensable, mais complètement OBLIGATOIRE.

Action n°23 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cette recommandation sera prise en compte dans les discussions sur la place de la voiture en ville. Effectivement, l'espace libéré pourra être éventuellement alloué à du stationnement vélo ou être un Box vélo, en fonction de sa localisation.

Action n°24 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Ces dispositions existent déjà pour de la construction de bâtiments neufs.

La mise aux normes des bâtiments existants obligera les bailleurs à créer ces infrastructures manquantes, et nous veilleront à leur réalisation. Si l'aménagement ne peut pas être intégré dans le bâtiment, le stationnement vélo devra être réalisé à l'extérieur de ceux-ci.

Action n°25 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Les réflexions à venir avec les différents partenaires (Douai Agglo, SMTD, logisticiens et transporteurs) sur la problématique de la livraison du dernier km devront prendre en compte la possibilité d'utiliser d'autres moyens de livraison que les poids lourds.

Action n°26 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous sommes d'accord pour proposer cette aide à l'achat à nos concitoyens.

Ce serait même mieux si c'était réalisé conjointement avec Douais Agglo, via le SMTD, qui gèrera cette aide.

Il restera à discuter de son montant (entre 200€ et 400€) en fonction du type de vélo choisi, et des conditions d'attribution.

Action n°27 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Location amorcée par le SMTD qui propose des VAE à diversifier et élargir

Nous sommes complètement favorables pour implantation de ce type de services à destination de la population douaisienne (voire des citoyens alentours).

Action n°28 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association l'atelier tenu par DDV à la maison du vélo est trop exigü
Le local rue de Marchiennes n'est pas pérenne.

La mise à disposition d'un vrai bureau, ainsi que la création d'un véritable atelier de re-cyclage a été identifié dans notre programme.

Une structure spécifique devra peut-être être créée pour en assurer la future gestion.

Ce que vous avez subi ces dernières années, n'est pas correct

Promouvoir une culture vélo

Action n°29 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

C'est une volonté nationale, complètement partagée par notre liste, voir aussi action n°22.

Évidemment que dit utilisation du vélo à l'école ou vers l'école, dit stationnement en conséquence, cela va de soit.

Action n°30 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Ce type d'aménagement devra être mis en place dans tous les lieux publics où les enfants sont en capacité de circuler librement à vélo (cours d'écoles, parcs, jardins publics, espaces piétonniers, ou places)

Ces différents lieux vous permettrons de délocaliser votre vélo-école adultes de manière à toucher un plus large public.

Action n°31 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Lorsque les occasions le permettrons, ce moyen de transport sera privilégié.

Jacques Brenot est cycliste urbain, motard et aussi automobiliste.

Action n°32 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

En particulier les forces de police

Nous nous engageons à faire vérifier les connaissances de nos agents municipaux en matière de code de la route à destination des cyclistes, et des automobilistes envers les cyclistes. Une fois cette formation réalisée, vers l'été, des papillons pourraient bien se multiplier dans Douai.

Action n°33 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Quelques équipes d'entretiens de la voirie sont déjà équipées de triporteurs.

Une brigade de la police municipale est déjà équipée de vélos.

Le reste sera à étudier. La livraison de repas impose de respecter certaines règles sanitaires strictes.

Action n°34 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Cette possibilité sera proposée aux agents.

Action n°35 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". relayer en local la journée mondiale sans voiture le mardi 22 septembre

Pourquoi pas !

Et aussi lors de la semaine du développement durable en mai ?

Il faudra absolument associer le SMTD sur ces opérations pour obtenir une compensation en transports en commun, en navettes Binbin. Avec évidemment gratuité des transports sur ces journées.

Action n°36 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". A pérenniser chaque année début juin

La fête du vélo est un événement national, sauf si vous voulez vous caler dessus, il est tout a fait possible de choisir une date alentour, de manière à y associer les différents acteurs douaisiens du monde du vélo.

Action n°37 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Commencer par l'exemplarité des véhicules de la police municipale souvent à l'arrêt sur les pistes cyclables.

Cette action est à mettre en relation avec la n°32.

La prise de conscience doit être effective, puis après une période de rappel à la Loi, il sera temps de verbaliser les contrevenants.

Commentaires généraux

La politique vélo de Douai a été menée en fonction des aménagements routiers réalisés. Tous ne sont pas imputables à la ville.

Des efforts ont été faits et sont visibles intra muros depuis la mise en zone 30km/h d'une majorité des quartiers.

Certains marquages au sol sont à refaire, des panneaux sont manquants à certains carrefours, certains axes cyclables sont sales, ou en mauvais état. Et il n'y a toujours pas assez de zones de stationnement vélo en ville, devant certaines administrations, certains commerces moteurs. Cela doit changer.

Toutes ces remarques seront intégrées dans un plan cyclable à l'échelle de la ville, pour être traitées de la manière la plus efficace.

Nous ne pouvons pas ignorer les actions réalisées par votre association, même si elles ne rassemblent pas assez (présence sur les manifestations locales, vélo école, atelier de petites réparations, recyclage de vélos, balades) qui sont à notre sens indispensables pour le bien vivre des douaisiens, et qui devraient se développer avec la nécessité de savoir faire du vélo avant la 6è.

Nous nous engageons à soutenir toutes vos actions en faveur de ces thématiques : Santé, Sociabilisation, Sécurité des déplacements, Autonomie, et plus...

A bientôt,

Jacques BRENOT

Didier LEROY